

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

# Cahier d'acteur

## PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

### Camy



#### CAMY

« Après plus de 15 ans d'interventions urbaines et économiques pour assurer son redressement, le territoire de Mantes en Yvelines a recouvré une attractivité résidentielle et économique forte. Aujourd'hui pôle d'équilibre majeur de l'Axe Seine complémentaire des 3 pôles structurants Paris-Rouen-Le Havre, Mantes en Yvelines souhaite mettre son attractivité au service du projet collectif du Grand Paris fluviomaritime. Dans cette perspective, la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie est une nécessité absolue. »

Dominique Braye, Président de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Président de l'Agence nationale de l'habitat

#### Repères :

- La Camy, 1<sup>er</sup> Communauté d'Agglomération créée en Île-de-France (1999), rassemblant 30 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (100 000 habitants) et 35 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (110 687 habitants),
- Une agglomération au rayonnement inscrit dans un bassin de vie de 150 000 habitants,
- Un pôle économique de 33 000 emplois, à forte dimension industrielle (1 emploi sur 5),
- Des filières emblématiques : aéronautique (SAFRAN-Turbomeca), leaders mondiaux de la facture instrumentale (Selmer, Buffet-Crampon), mécanique fine, éco-activités (Ciments Calcia...),
- 1<sup>er</sup> port fluviomaritime d'Île-de-France avec le port de Limay (Ports de Paris),
- Un pôle universitaire en plein essor (IUT, Ecole d'ingénieurs, plateforme de recherche...) et 5 000 étudiants attendus notamment dans les filières de la mécatronique et des éco-activités,
- Un niveau d'équipement rare en Île-de-France (Conservatoire à Rayonnement Départemental, Stade Nautique International, 2 pôles aquatiques, patinoire...)

#### COORDONNÉES

Communauté d'Agglomération  
de Mantes en Yvelines  
Rue des Pierrettes  
78 200 Magnanville  
Tél. : 01 30 98 78 00  
Site : [www.camy-info.fr](http://www.camy-info.fr)  
Mail : [accueil@mantesenyvelines.fr](mailto:accueil@mantesenyvelines.fr)



## La LNPN nécessaire à la réussite de l'aménagement et du développement économique durable du « Grand Paris fluviomaritime »

La Camy prend acte que la Ligne Nouvelle Paris-Normandie ne sera pas une ligne TGV « classique » mais bien une réponse adaptée et novatrice, en matériels et en dessertes, à des objectifs d'aménagement du territoire et de développement économique. Il s'agit de relier, de manière efficace, des agglomérations relativement proches les unes des autres, sur un territoire lui-même assez resserré : **cette option initiale justifie pleinement la desserte de l'agglomération mantaise par la LNPN.** Ce maillage et cette mise en réseau des territoires de Paris Seine Normandie représentent des atouts décisifs pour appuyer les projets de développements économiques et urbains des territoires portant sur la construction de logements, l'accueil d'activités et d'emplois et l'amélioration de l'offre urbaine qui fondent la qualité de vie des habitants. La LNPN permettra cette association entre qualité de vie « métropolitaine » et qualité de vie « de proximité ». Cela place également chaque territoire devant l'obligation d'assurer, dans les meilleures conditions, l'articulation entre ces deux échelles de vie, et notamment dans la relation urbaine et fonctionnelle entre les gares LNPN, la ville et les quartiers existants.

### Un enjeu de développement économique

En permettant indirectement d'améliorer les liaisons fret de la vallée de la Seine, **la réalisation de la LNPN est un élément essentiel à la réussite d'une ambition nationale de relance de nos activités portuaires et industrielles dans le cadre d'un développement durable.** Ce gain attendu de la LNPN doit être placé sur le même plan que le gain « direct » d'amélioration des conditions de déplacement des personnes. Par ailleurs, le fret est une filière majeure pour l'agglomération mantaise qui dispose déjà, avec le port de Limay/Porcheville, d'une infrastructure existante qu'il s'agit de développer et renforcer pour créer un pôle logistique de 1<sup>er</sup> rang en Seine Aval. La compétitivité industrielle de Seine Aval en dépend.

### Un enjeu d'aménagement du territoire

La constitution du Grand Paris fluviomaritime porte également en elle la relance du rayonnement de Paris à l'échelon international. Ce Paris-ville monde, attractif, innovant et dynamique, passe par la réhabilitation du lien entre la Capitale et sa façade maritime et par l'organisation de l'Ouest de la métropole parisienne, structurée par la Seine et son estuaire. L'ambition de développement économique du Grand Paris fluviomaritime doit être associée à une ambition forte d'aménagement durable des territoires. **Celle-ci repose en premier lieu sur une mise en réseau des grandes agglomérations et des grands bassins de vie de la vallée de la Seine.** De ce point de vue, le maillage du territoire qu'apportera la LNPN répond à cet enjeu.

## Mantes en Yvelines acteur de la mise en réseau des territoires structurée par la LNPN

La Camy conçoit l'aménagement du territoire de *Paris Seine Normandie* comme une mise en réseau performante de grands bassins de vie apportant aux habitants emplois, offre urbaine et cadre de vie de qualité. Cette mise en réseau sera structurée de façon déterminante par la LNPN. Dans cette perspective, elle tient à souligner la responsabilité de chaque grand territoire desservi par la LNPN d'organiser des rabattements locaux performants vers les gares

LNPN, afin d'optimiser l'attractivité et la fréquentation de la ligne nouvelle. À ce titre, la Camy rappelle que l'optimisation de la ligne nouvelle ne pourra être atteinte sans une desserte adaptée en Île-de-France, où les potentiels de fréquentation sont les plus élevés. **Avec la desserte de la gare de Mantes-la-Jolie, Mantes en Yvelines apportera un fort soutien à la fréquentation de la ligne en y connectant l'ensemble de son bassin de vie.**

### DES PROJETS EMBLÉMATIQUES



#### Mantes Université et Pôle universitaire

Projet d'aménagement majeur, le quartier Mantes Université comprendra 1 200 logements, des équipements publics dont le pôle Universitaire Technologique du Mantois, la piscine d'agglomération ainsi que 92 000 m<sup>2</sup> d'activités, services et commerces...



#### Mantes Innovaparc

Vitrine de 60 hectares environ en bordure de l'autoroute A13, Mantes Innovaparc propose des emplacements paysagers aux entreprises du secteur tertiaire et high-tech.



#### Eco quartier Mantes-Rosny

Sur un périmètre d'étude de 220 hectares, en bord de Seine, 120 hectares seront aménagés en éco-quartier fluvial. Profitant d'un enchaînement inédit d'espaces ouverts, le quartier accueillera logements, équipements publics, commerces, services, parcs, jardins partagés, espaces de nature, port de plaisance, desserte en transport en commun efficace, liaisons douces et cheminements...

### Un projet de territoire ambitieux en résonance avec *Paris Seine Normandie*

Mantes en Yvelines poursuit une ambition forte de développement, résolument ancrée dans l'espace *Paris Seine Normandie*, notamment en renforçant ses liens avec l'ouest. Dans cet esprit de rééquilibrage entre « relations franciliennes vers l'est » et « relations normandes vers l'ouest » a été engagée l'élaboration du Projet de Territoire de Mantes en Yvelines, véritable feuille de route d'un développement à horizon 2030.

Mantes en Yvelines porte les ambitions d'un développement économique axé sur les activités technologiques innovantes, en ciblant certaines filières (éco-industries, agro-industries, mécatronique/mécanique fine, pharmacie/santé) partagées avec les territoires normands. S'appuyant sur la complémentarité des espaces – ruraux, périurbains, urbains – qui la composent, sur la recherche de l'équilibre entre habitat et emploi et le développement d'une offre urbaine attractive, elle conforte son bassin de vie local (150 000 habitants).

### Mantes en Yvelines un territoire performant dans la dynamique de l'OIN Seine-Aval

La Seine Aval est un territoire appelé à un développement majeur et exemplaire dans l'ouest de la région Île-de-France. Depuis 2006, l'État mène une Opération d'Intérêt National en Seine Aval sur un périmètre rassemblant 51 communes et 5 intercommunalités (380 000 habitants et 130 000 emplois) dont l'agglomération de Mantes en

Yvelines en constitue l'un des trois grands pôles urbains et économiques. Ce territoire doit en effet retrouver une triple attractivité :

- une attractivité résidentielle, avec un objectif de construction annuel de 2 500 logements,
- une attractivité économique marquée par la volonté d'équilibre habitat/emploi en accompagnant le développement des activités déjà présentes et en organisant l'accueil de nouveaux acteurs (entreprises, organismes de formation et de recherche),
- une attractivité en termes de desserte et de liaisons structurantes vers les grands pôles d'emplois et les grands sites d'échanges franciliens, en articulation notamment avec les projets de Port 2000 au Havre et du Canal Seine Nord.

Mantes en Yvelines est le principal territoire (avec celui de la Confluence Seine Oise) à porter la réalisation de ces objectifs de développement et d'aménagement, avec :

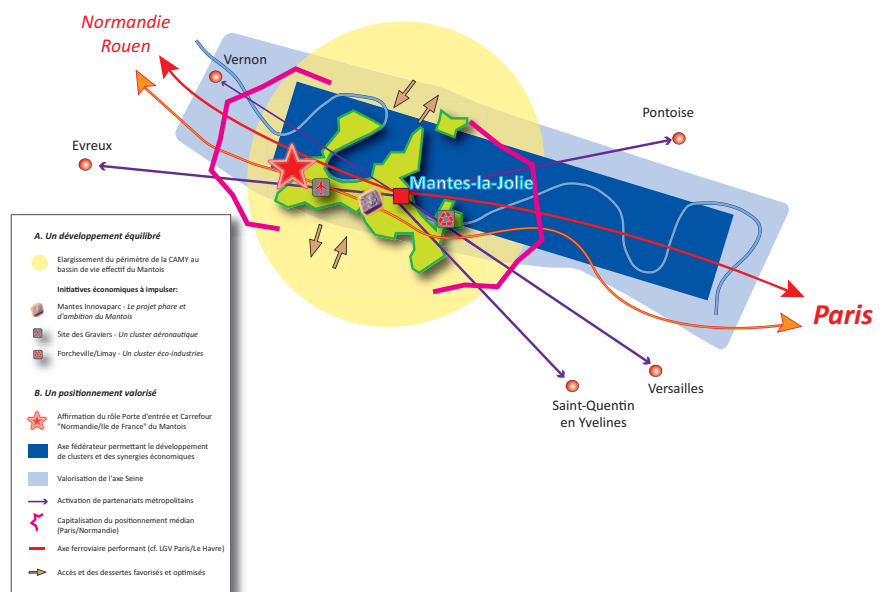
- près de 700 logements neufs construits par an,
- 80% de la construction neuve est localisée en renouvellement urbain, c'est-à-dire sans accroître l'étalement urbain,
- le développement d'un pôle universitaire,
- l'accueil d'activités de pointe (Turboméca...),
- une offre urbaine de qualité constitutive de la qualité de vie (y compris l'économie résidentielle),
- une volonté de développement extrêmement forte caractérisée par trois projets majeurs de l'OIN : Mantes-Université, Mantes Innovaparc et l'Eco-quartier fluvial Mantes-Rosny.



## Mantes en Yvelines, 1<sup>er</sup> territoire porte de l'Île-de-France et trait d'union entre Paris et la Normandie

Une desserte de la gare actuelle de Mantas-la-Jolie ouvrant de nouvelles perspectives d'ambition et de développement.

Compte tenu de sa localisation géographique et de son positionnement dans l'offre de transports franciliens, Mantas en Yvelines veut assumer pleinement sa fonction de « territoire-porte » de l'Île-de-France. La desserte de la gare de Mantas-la-Jolie par la LNPN, associée au prolongement du RER E qui sera effectif en 2020, permettra de constituer un véritable nœud intermodal. Le Mantois sera le premier territoire permettant, depuis la Normandie, d'accéder en interconnexion au réseau RER francilien. Par ailleurs, le choix de la desserte de la gare actuelle de Mantas-la-Jolie est essentiel pour accompagner la redynamisation urbaine et économique du cœur de l'agglomération mantaise et pour conforter l'essor induit par le pôle universitaire, les activités tertiaires et les logements du futur quartier Mantas-Université. Le choix de desservir l'agglomération mantaise ouvre de nouvelles perspectives d'ambition. Ainsi reliés, territoires franciliens et normands profitent d'un enrichissement mutuel de leurs projets. L'ouverture de la LNPN contribuerait à impulser cette obligation d'ambition nationale et de mise en synergie pour l'ensemble des agglomérations de Paris Seine Normandie. De ce point de vue, l'effet amplificateur de la LNPN sur le développement local serait déterminant. Pour sa part, Mantas en Yvelines est résolue à participer à cette ambition collective.



### Un maillage territorial efficace et complémentaire de l'Île-de-France avec la gare « Confluence »

Au sein du territoire de l'OIN Seine Aval Île-de-France, les territoires de l'agglomération de Mantas en Yvelines et de la Confluence Seine Oise représentent incontestablement deux des territoires majeurs pour le développement régional. Une desserte correcte par la LNPN de ces deux territoires apparaît indispensable. Ainsi, la Camy est favorable à une desserte complémentaire du Mantois et de la Confluence Seine Oise (gare « Confluence »), dans la mesure où cette desserte :

- constituera un indéniable soutien aux projets d'ampleur nationale – actuels ou futurs – de ces territoires, qui correspondent aux sites stratégiques de l'OIN Seine Aval,
- apportera un potentiel de fréquentation supplémentaire à la ligne nouvelle (400 000 habitants au total), ce qui est essentiel à la pertinence du projet,
- apportera une offre de mobilité complémentaire, avec une gare porte de l'Île-de-France à Mantas-la-Jolie et une gare pour les trains inter-secteurs vers les réseaux TGV sur la Confluence.

La Camy retient le scénario « Confluence Chanteloup » qui permet un trajet plus direct (26 minutes entre Paris et Mantas) et évite les secteurs les plus urbanisés. Par ailleurs, le positionnement de la gare à Achères Ville permettra le développement de projets d'aménagement urbain ainsi qu'une connexion avec la branche du RER A de Cergy.

### Mantas : une nécessaire gare de maillage

**Aujourd'hui : un goulet d'étranglement qui est un frein à l'Axe Seine...**

- Saturation des lignes actuelles : 13 trains par jour entre Paris et Rouen et Paris et Le Havre. Leur occupation est de l'ordre de 90%,
- Des retards fréquents : en 2009, 30% des trains en heure de pointe le soir accusait un retard de plus de 5 minutes à destination de Rouen ou du Havre,
- Des difficultés pour le fret : 94% du transport de marchandises sur Seine Aval se fait par la route.

**Demain avec la LNPN : un carrefour entre Paris et la Normandie optimisé grâce à une interconnexion développée**

- Une spécialisation des voies entre trains rapides et trains lents,
- Une interconnexion renforcée avec le réseau francilien,
- Un facteur déterminant de développement du fret.



## Une priorité d'amélioration de la section Paris-Mantes

Compte tenu des difficultés techniques actuelles pour les trains « normands » et « franciliens », la Camy partage la vision du caractère prioritaire de l'amélioration de la section Paris-Mantes, qui concentre tous les trafics. La création de la ligne nouvelle sur cette section apporterait déjà des améliorations substantielles aux conditions de déplacement entre l'Île-de-France et la Normandie.

Pour autant, la Camy considère que la seule réponse envisageable à l'ambition d'amélioration structurelle des déplacements et surtout à l'ambition nationale de développement économique et urbain durable de l'Axe Seine, porte sur la réalisation complète de la ligne nouvelle de Paris au Havre et à Caen. **Dans cet esprit, la Camy est pleinement solidaire des visions exprimées par les collectivités territoriales normandes.**

## Des interrogations sur le contournement de Mantes

Si la Camy comprend les objectifs liés à la création d'un contournement de Mantes, dans l'intérêt des territoires normands et franciliens, elle tient à faire part de ses inquiétudes et interrogations quant à la réalisation effective de celui-ci.

Ces interrogations portent sur les impacts environnementaux de ce contournement compte tenu du caractère agricole et naturel remarquable du sud Mantois (vallée de la Vaucoeurs notamment) et compte tenu de la présence de nombreux bourgs et villages dans ce secteur rural.

**Pour toutes ces raisons, la Camy souhaite que soit poussée jusqu'au bout la possibilité d'éviter le contournement sud de l'agglomération de Mantes notamment par une transformation-adaptation de la gare de Mantes-la-Jolie.**

## Résumé du cahier d'acteur

La Camy prend acte que la Ligne Nouvelle Paris-Normandie ne sera pas une ligne TGV « classique » mais bien une réponse adaptée et novatrice à des objectifs de développement économique et d'aménagement du territoire. En permettant indirectement d'améliorer les liaisons fret de la vallée de la Seine, la réalisation de la LNPN est un élément essentiel à la réussite d'une ambition nationale de relance des activités portuaires et industrielles dans le cadre d'un développement durable. Pôle d'équilibre de l'Axe Seine, Mantes en Yvelines participe, par sa situation géographique, à la connexion des grandes agglomérations et des grands bassins de vie de la vallée de la Seine. Le maillage du territoire qu'apportera la LNPN confortera et structurera cette nécessaire mise en réseau.

Assumant pleinement sa fonction de « territoire-porte », de l'Île-de-France, Mantes en Yvelines estime indispensable la desserte de son territoire par la LNPN. Associée au prolongement du RER E qui sera effectif en 2020, l'arrêt de la LNPN à Mantes permettra

la constitution d'un véritable nœud intermodal. Le Mantois serait ainsi le premier territoire permettant, depuis la Normandie, d'accéder en interconnexion au réseau RER francilien.

Au sein du territoire de l'OIN Seine Aval Île-de-France, les territoires de l'agglomération de Mantes en Yvelines et de la Confluence Seine Oise représentent incontestablement des territoires majeurs pour le développement régional. Une desserte correcte par la LNPN de ces deux territoires apparaît indispensable. Ainsi, la Camy est favorable à une desserte complémentaire du Mantois et de la Confluence Seine Oise (gare « Confluence »). Considérant que la seule réponse envisageable à l'ambition d'amélioration structurelle des déplacements et surtout à l'ambition nationale de développement économique et urbain durable de l'Axe Seine, porte sur la réalisation complète de la ligne nouvelle de Paris au Havre et à Caen, la Camy est pleinement solidaire des visions exprimées par les collectivités territoriales normandes.

**CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie**

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen  
contact@debatpublic-lnpn.org

[www.debatpublic-lnpn.org](http://www.debatpublic-lnpn.org)

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)